



La lettre des cadres n°3

35 Heures : les cadres sont POUR !

Quelques chiffres (source Union des Cadres et Ingénieurs UCI FO)

86% des cadres interrogés déclarent qu'ils doivent, au même titre que les autres salariés, bénéficier d'une réduction du temps de travail.

(6% Ne le pensent pas 5% Ne savent pas 3% Ne se prononcent pas)

71% des cadres interrogés ne souhaitent pas que les 35 heures soient remises en cause

(20% Le souhaitent 8% Ne savent pas 1% Ne se prononce pas)

Très parlant (on n'est pas sur une majorité à 51% - 49 %) et contrairement à ce que l'on essaie encore et toujours de nous faire croire, les cadres accordent beaucoup d'importance à leur temps de travail et donc à leur temps de repos. Puisque le temps de travail est le régulateur ou le point d'équilibre de la fameuse balance « Vie professionnelle / Vie privée ».

Certes, la plupart des cadres estiment logique que leurs responsabilités les amènent quelquefois à ne pas compter leurs heures. Cependant, cela ne doit jamais être systématique et cela doit surtout s'accompagner d'une souplesse en retour. Désormais, si la réussite professionnelle constitue toujours un élément important, elle n'est plus une fin en soi.

La qualité de la vie reste primordiale pour la très grande majorité.

Comme tout salarié, le cadre aspire tout naturellement à disposer de temps de repos et de loisirs, ce qui permet de maintenir intacte sa capacité à assumer pleinement ses responsabilités professionnelles, évacuer le stress et la tension accumulés, profiter de sa famille, exercer un sport, se divertir, bref : couper avec une vie professionnelle certes importante à ses yeux *mais pas synonyme de tous les sacrifices*.

Pour FO la réalité est là : quand les fonctions et les réalités du poste le justifient, il n'est pas anormal que le temps de travail des cadres soit aménageable, néanmoins, *cela ne doit pas être systématique et pérenne*.

Il faut faire disparaître certains vieux clichés archaïques. D'ailleurs, maintenant les patrons disent bien qu'un bon cadre n'est pas forcément celui qui reste tard tous les soirs (cela est même plutôt suspect) et l'on regarde à la bonne utilisation des outils tels que les délégations.

De plus, les choses évoluent : nouvelles technologies, gains de productivité doivent profiter à tous.

Pourtant, le débat reste d'importance et les notions de disponibilité et capacité à s'adapter ou à rebondir restent liées au facteur temps de manière très simpliste.

L'époque du cadre stressé, confronté à la difficulté de concilier vie familiale et vie professionnelle doit disparaître. Un cadre productif c'est un cadre accompli professionnellement et personnellement.

Compte Epargne Temps et sortie en argent: un marché de dupes!

Comme vous avez dû l'entendre, l'actuel gouvernement souhaite assouplir la loi concernant le compte épargne temps afin d'autoriser la mobilisation de celui-ci en argent. Sous couvert de souplesse, on propose de faire le « deuil » d'un certain nombre de jours de congés en les échangeant contre des euros sonnants et trébuchants.

Si l'offre semble alléchante, en fait, c'est un marché de dupes: le salarié s'autofinance !

La faible évolution des salaires, voire l'absence totale de mesures salariales serait compensée par votre droit à congés, congés non utilisés et transformés en argent ? Pourquoi pas le retour aux 7 jours de travail de 10 heures ?

Une étude de l'UCI FO nous indique que les cadres pensent être mal payés. La solution se trouve donc fatalement dans des augmentations de salaire et non dans un swap congés / argent. D'autant que les congés sont indispensables et ne doivent pas être sacrifiés pour faire face à un besoin ou pire, obtenir une amélioration de salaire justifiée par ailleurs par les prestations quotidiennes des uns et des autres.

FO CL suivra de près les évolutions susceptibles d'impacter le texte d'accord sur le CET dont elle est signataire, pour garantir le volontariat de l'opération et éviter des dérives financières.

Intéressement et participation ne seront jamais un salaire mais seulement un accessoire de ce dernier

Les années de bons résultats se suivent au C.L., faisant apparaître un intéressement et une participation toujours plus importants. Clairement, le souhait du Medef et du gouvernement est de se servir de ces outils pour faire oublier l'absence de réelles augmentations générales des salaires.

Ne nous y trompons pas, l'élément principal et structurant de votre contrat de travail est le salaire, c'est lui qui sert de base à bon nombre de calculs comme la retraite ou la sécurité sociale et c'est lui qui vous lie à votre employeur, ce dernier ne pouvant le baisser unilatéralement.

Pour FO, il est bon que les bénéfices de l'entreprise soient redistribués, mais pas par ce biais. L'intéressement et la participation ne sont qu'un accessoire du salaire, à la main de l'entreprise, pouvant changer à tout moment, donc très aléatoire. L'intérêt est d'ailleurs surtout pour l'entreprise car ces mesures bénéficient d'une faible fiscalisation, ce qui, à terme n'est d'ailleurs pas sans créer des problèmes dans une période de déficit des finances de l'Etat.

De plus, si les montants de primes d'intéressement et de participation annoncés sont plus importants que ceux de l'année passée, il faut cependant garder à l'esprit que les augmentations générales des salaires pour les cadres étaient nulles cette année et la philosophie de la Direction vise clairement à exclure la majeure partie voire à l'avenir la totalité de cette catégorie de toute mesure générale.

Au demeurant, les résultats de l'entreprise auraient permis une meilleure distribution. Environ 2800€ pour une RBA de 32000€ alors que les primes versées dans d'autres filiales du groupe (CAsa, CALYON, PREDICA) sont bien plus conséquentes. FO souhaite donc que les bons résultats de notre entreprise se traduisent, au-delà de l'intéressement et de la participation par une mesure générale pérenne pour l'ensemble des salariés, Cadres compris.

Dans son prochain numéro, la Lettre Cadres reviendra sur le sujet des salaires et rémunérations.

Elections CE et DP au Crédit Lyonnais

Le 15 Mars dernier se sont déroulées les élections de CE et de DP sur l'ensemble du territoire national. FO y présentait de nombreux candidats issus du réseau (PP et Entreprises) comme de l'après-vente.

Une fois de plus, ces élections marquent une progression de FO tant en CE qu'en DP (en moyenne +3%). Et la plus forte avancée de notre Organisation est enregistrée dans le collège « Cadres ».

FO enregistre plus de 30% des voix en Direction d'Exploitation Sud Ouest, plus de 25% des voix en DENO et devient la deuxième Organisation Syndicale sur la DE Paris.

FO conforte sa place et se renforce au sein des CE en gagnant même un siège Cadres au CCE.

Nombreux sont les élus cadres FO en DP, qui, dans le courant des deux prochaines années, auront à cœur d'être vos représentants et vos porte-parole. Désormais, vous n'êtes plus sans le savoir, FO dispose au CL de cellules dédiées aux cadres, composées de cadres de toutes les régions et de tous les métiers.

Pour info, quelques cadres « fraîchement » élus en C.E. ou en DP:

J.P. Contival (Toulouse DESO), Yannick Furaut (Lorient DEO), Bernard Péchart (DE Paris), Hervé Mériaux (Pau DESO), Jean-Marc Chevalerias (Lille DENO), Patrick Sérafino (DE Paris), Jean-Yves Henry (DE BP Sud), Christian Marc (Aix DEM), Christian Carmaux (Agen DESO), Jean Lerouge (Lille DENO), Guy Lethimonnier (Caen DEO), Jean-Luc Sevin (Lille DENO), Bernard Selme (DE Paris) Alain Biason (Aix DEM)...

De plus en plus de cadres sont syndiqués à FO C.L.

42% des cadres interrogés - tout public confondu - déclarent que les **cadres en général ont intérêt à se syndiquer.**

22 % ne le pensent pas, mais 36 % ne se prononcent pas, ce qui est le signe d'un doute, voire d'un débat intérieur fort...

Questionnaire Lettre Cadres 2 : Vos premières réponses !

LES SALAIRES

Suite aux premiers retours de cette enquête, il apparaît clairement que votre préoccupation majeure est bien le salaire. Plus de 85% des cadres ayant répondu jugent leur rémunération insuffisante voire très insuffisante.

La tendance déjà observée se confirme. La revalorisation des salaires est pour vous le sujet le plus important et le plus urgent à traiter.

D'ailleurs, malgré un attachement fort à la « Maison » (80%), les trois quarts des cadres sont prêts à quitter l'entreprise pour la concurrence ! Cherchez l'erreur...

RAPPROCHEMENT C.A.s.a./C.L.

Bien que les deux tiers des cadres soient prêts à quitter le C.L. POUR C.A.s.a. ou l'une de ses filiales, **100%** des questionnés ne se sentent pas partie prenante dans ce rapprochement. Il semble y avoir un déficit important de communication interne de la Direction vers l'encadrement, voire une certaine opacité. *Peut-être encore un problème d'harmonisation ?*

Si 65% des interrogés estiment avoir leur place dans le futur groupe, ils sont toutefois 75% à juger ce rapprochement négatif ! A méditer.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Si les conditions de travail ne semblent pas être au cœur des préoccupations, il est malgré tout à noter que plus de 90% des cadres ont répondu être sous pression ou stressés. A l'inverse, **aucun** ne se considère pleinement épanoui dans son travail, ce qui s'avère très inquiétant pour la pérennité de l'entreprise.

VOS CONTACTS

J.Y. Henry
D.E. BP Sud



A. Lefèvre
D.E.E.



Ph. Kernivinen
D.E.M.



B. Péchart
D.E. Paris



A.Lamouret
D.E.S.O.



S. Busiris
D.E.N.O.



Délégation Nationale F.O. du C.L. Section Cadres
15 Rue Feydeau 4ème étage 75002 Paris B.C. 315-45

Tel :01.42.95.12.05.

www.fo-cl.com

E-Mail:dsnfocl@wanadoo.fr



J.M. Chevalérias
D.E.Nord Ouest



P. Sérafino
D.E. Paris



H. Mériaux
D.E.S.O.



J. Descoursières
D.E.E.



Y. Furaut
D.E.O.

Je souhaite :*Adhérer à FO Cadres

*M'abonner à la lettre cadres FO CL

Je vous communique mes coordonnées pro ou perso :

Mr Mme-Mlle-----

Adresse-----OU UNITE-----

Code postale-----Ville-----B.C.

*rayer la mention inutile